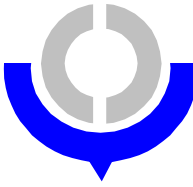




L'Organisation mondiale des douanes est l'organisation intergouvernementale compétente en ce qui concerne l'ensemble des questions de nature douanière



L'institution douanes

La douane est vitale pour la réalisation des objectifs nationaux d'ordre économique, fiscal et social.

Le contrôle de la circulation des marchandises, des véhicules et des personnes au passage de la frontière est une affirmation fondamentale de souveraineté nationale.



L'institution douanes (suite)

- Par le contrôle du mouvement transfrontière des marchandises, la douane est l'institution incontournable pour garantir le respect des accords commerciaux internationaux et le recueil de statistiques précises sur le commerce.
- La douane a une place unique qui lui permet de contribuer directement à la lutte nationale et internationale contre la criminalité transnationale.

ECHANGES & COMMERCE

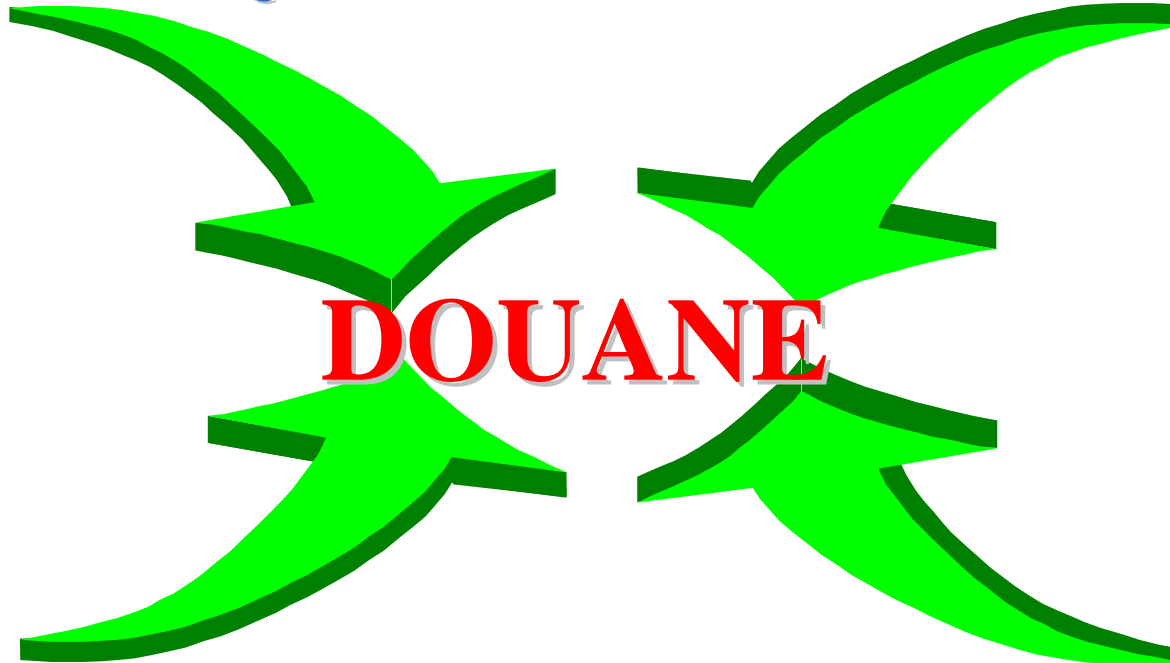
IMMIGRATION

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

AGRICULTURE

SANTE PUBLIQUE

RECETTES



DOUANE

ENVIRONNEMENT

TRANSPORT

STATISTIQUES

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

PATRIMOINE

ESPECES MENACEES D'EXTINCTION

Echanges commerciaux

OMC
UE/ONU
ICC

Transport

IATA UPU
OACI IECC
OMI IRU
ICS FIAAD
BIMCO FIATA

Pauvreté

BANQUE MONDIALE

Lutte contre la fraude

PNUCID OLAF
OIPC EUROPOL
OICS APEC
CCLEC GAFI
EURODOUANE
G7 (P8) UE (DGTAXUD)

Statistiques

DSONU

Santé
OMS

**L'OMD OCCUPE
UNE
POSITION UNIQUE**

Recettes

OCDE
FMI

Environnement

AIEA
OIAC

Protection des consommateurs

OMPI

Développement

CNUCED

Patrimoine

UNESCO

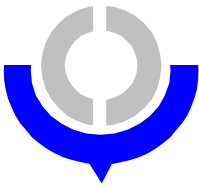
Espèces menacées d'extinction

CITES



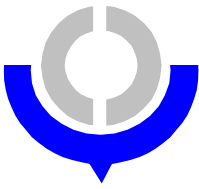
Bref historique ...

- 1924** La Société des nations signe la Convention internationale pour la simplification des formalités douanières.
- 1947** Le GATT pose diverses questions douanières.
Il n'existe pas d'organisme international chargé d'étudier les processus douaniers.
- 1948** Treize pays européens créent un Groupe d'études pour examiner la question.



Bref historique ...

- 1950** La Convention portant création du Conseil de coopération douanière est signée à Bruxelles.
- 1952** Entrée en vigueur de la Convention le 4 novembre.
- 1953** Début des travaux du Conseil de coopération douanière.



la séance inaugurale

a eu lieu le

26 janvier 1953

**en présence de 17 Membres
fondateurs**



Une organisation à l'échelle du globe

En 1994, le Conseil de coopération douanière adopte la dénomination officielle “Organisation mondiale des douanes” pour mieux refléter la vocation et l’envergure mondiales de l’organisation.



L'OMD représente les intérêts de 161 nations membres appartenant à toutes les régions géographiques du monde et présentant tous les stades de développement socio-économique



L'OMD en résumé.....

- ✓ Siègè de l'OMD: Bruxelles, Belgique
- ✓ au 31 Décembre 2002 : 161 Membres
- ✓ 2 langues officielles : l'anglais et le français (utilisation de l'espagnol pour les réunions de l'origine et de l'évaluation en douane, utilisation du russe pour le SH)
- ✓ Budget de l'exercice 2002/2003 : 13 millions d'euros.



Objectif de l'OMD

**....Assurer le plus haut degré
d'harmonisation et d'uniformité
des régimes douaniers....**



Définition de sa mission



accroître l'efficacité des services douaniers

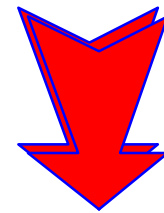
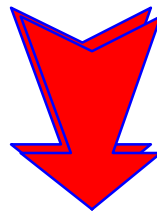
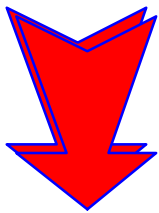
**Application des
réglementations
commerciales**



**Protection de
la société**



**Recouvrement des
recettes fiscales**



Bien-être économique et social des nations



La réalisation des objectifs de l'OMD (I)

- ◆ **Promotion d'instruments internationaux**
- ◆ **Harmonisation et application uniforme de systèmes et de régimes douaniers simplifiés et efficaces**



La réalisation des objectifs de l'OMD (II)

- ◆ Aider les Membres à assurer l'application de leur législation
- ◆ Soutenir un haut degré de coopération entre les Membres et avec les organisations internationales
- ◆ Lutter contre les infractions douanières



La réalisation des objectifs **de l'OMD (III)**

- ◆ **Promotion de la communication entre les Membres**
- ◆ **Développement des ressources humaines, amélioration de la gestion et des méthodes de travail des administrations douanières**
- ◆ **Relever les défis de l'environnement commercial actuel**



Activités Clés



- **Mise au point des règles d'origine harmonisées**
- **Application uniforme, mise à jour du SH**
- **Mise en oeuvre de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane des marchandises**



Activités Clés

- Convention de Kyoto révisée
- Technologie de l'information et de la communication
- Programme de contrôle et de lutte contre la fraude





Activités Clés



- **Avis et assistance en ce qui concerne le renforcement des capacités**
- **Programme de sécurisation de la chaîne logistique internationale**



La structure de l'OMD

- ✓ Le Conseil de coopération douanière est l'organe suprême.
- ✓ Il réunit une fois par an les Directeurs généraux de toutes les administrations membres.





La structure de l'OMD

- ✓ **Le Président est actuellement M. P. GORDHAN, Directeur général des douanes d'Afrique du Sud**
- ✓ **Il est assisté par une Commission de politique générale et un Comité financier.**



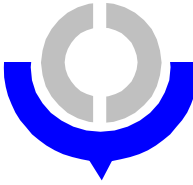
Principes directeurs

- **Les travaux de l'Organisation reposent sur la coopération et le consensus.**
- **L'OMD sert de passerelle entre les divers intérêts des nations présentant des niveaux différents de développement économique.**
- **Un Membre = une voix**
- **L'OMD encourage l'assistance et la coopération mutuelles au sein de la communauté douanière internationale.**



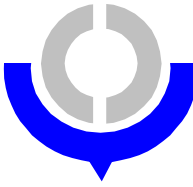
La Commission de politique générale

- ✓ **Compte 24 Membres**
- ✓ **Se réunit deux fois par an sous présidence du Président du Conseil**
- ✓ **La Commission de politique générale joue le rôle d'un groupe de direction dynamique au sein de l'OMD**
- ✓ **Six Membres (Vice-Présidents) sont chargés de représenter six grandes régions du Conseil**



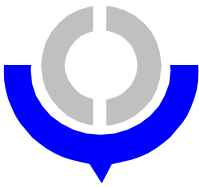
Régions de l'OMD

- ✓ Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient
- ✓ Afrique occidentale et centrale
- ✓ Afrique orientale et australe
- ✓ Extrême-Orient, Asie du Sud et Sud-Est, Australasie et Iles du Pacifique.
- ✓ Amérique du Sud, Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes
- ✓ Europe



Le Comité financier

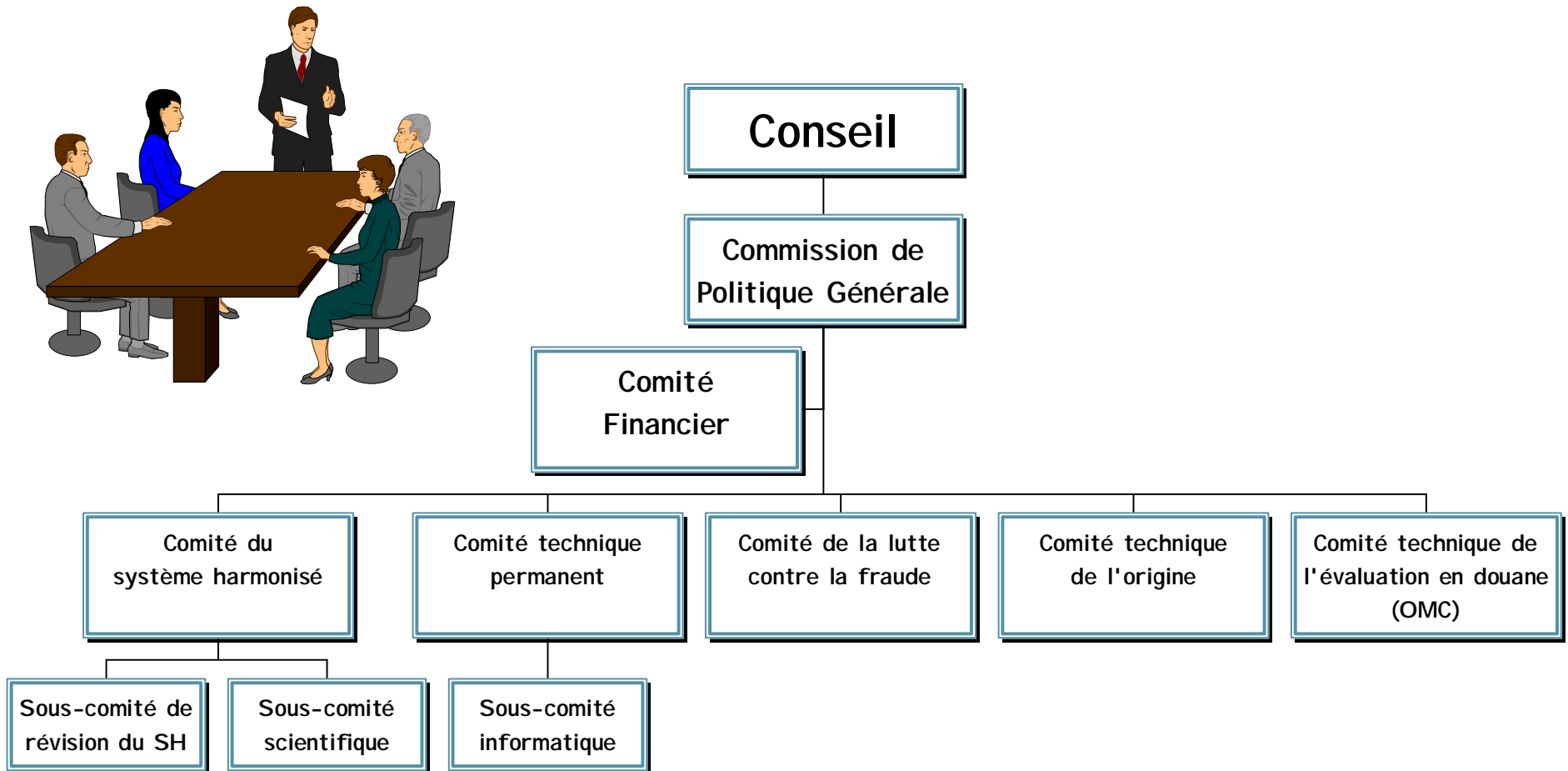
- ✓ **compte 17 Membres**
- ✓ **contrôle les besoins financiers et les dépenses de l'OMD**
- ✓ **adresse au Conseil des recommandations en matière financière**



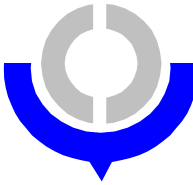
Qui exerce concrètement les activités de l'OMD ?

- ✓ Les activités de l'OMD sont exercées par un certain nombre de comités techniques.
- ✓ Le Secrétariat de l'OMD leur apporte son soutien, ainsi qu'au Conseil, à la Commission de politique générale et au Comité financier.
- ✓ Le Secrétariat met en oeuvre les instructions du Conseil.

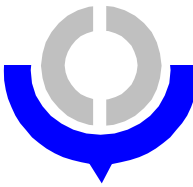
Structure des Comités de l'OMD



Les Comités techniques

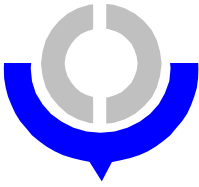


- **Comité du système harmonisé**
 - **Sous-Comité de révision du SH**
 - **Sous-Comité scientifique**
- **Comité technique permanent**
 - **Sous-Comité informatique**
- **Comité de la lutte contre la fraude**
- **Comité technique de l'évaluation en douane**
- **Comité technique des règles d'origine**



Le Comité du système harmonisé (SH)

- ✓ Gère la Convention internationale sur le SH de désignation et de codification des marchandises
- ✓ Tient le SH à jour compte tenu du progrès technique et de l'évolution du commerce international
- ✓ Résout des questions de classement spécifiques
- ✓ Arbitre les différends entre les pays concernant le classement de marchandises spécifiques



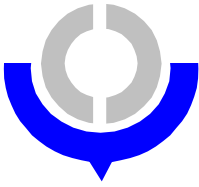
Le Comité technique de l'évaluation en douane

- ✓ est chargé des questions sur la valeur en douane
- ✓ fournit des avis d'expert
- ✓ publie des commentaires, des notes explicatives et des études de cas



Le Comité technique des règles d'origine

- ✓ a remis au Comité des règles d'origine de l'OMC un programme de travail en juillet 1999
- ✓ Le programme propose des définitions et des règles d'origine harmonisées
- ✓ Après adoption du programme par l'OMC, il aura pour responsabilité permanente de donner des avis techniques sur les problèmes que pose l'application des règles d'origine



Le Comité technique permanent

- ✓ a pour mission d'étudier tous les aspects de la technique douanière
- ✓ contribue à la simplification et à l'harmonisation des régimes douaniers dans le monde entier





Le Comité de la lutte contre la fraude

- ✓ **établi en 1983 pour renforcer la lutte contre la fraude commerciale et les trafics illicites**
- ✓ **réunit des groupes de travail et des groupes d'experts lorsque des connaissances techniques spécifiques ou des travaux de conception sont nécessaires**

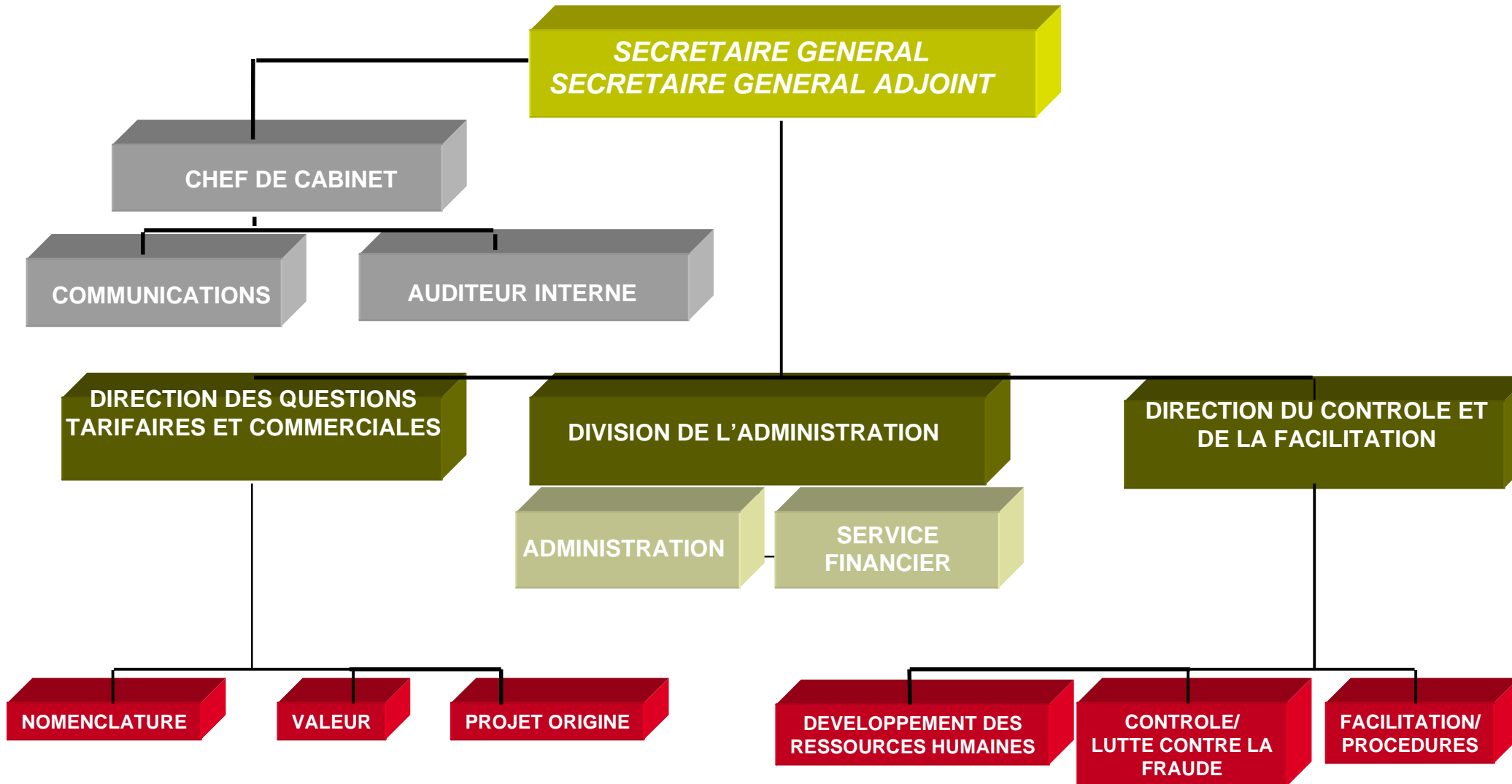


Le Secrétariat de l'OMD

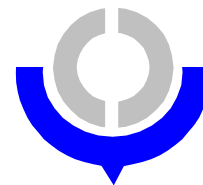
- ✓ Le Secrétaire général est élu par le Conseil envers lequel il est responsable du fonctionnement courant du Secrétariat de l'OMD.
- ✓ Le Secrétaire général est Michel Danet (France).
- ✓ Il est assisté par un Secrétaire général adjoint, Kunio Mikuriya (Japon) et 2 autres hauts fonctionnaires élus.



STRUCTURE DE L'OMD

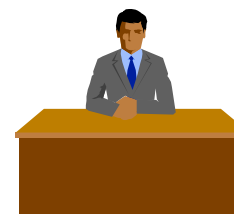


Le Secrétariat de l'OMD



110 Membres du Personnel

✓ Personnel élu 4



✓ Personnel technique 41



✓ Personnel administratif
& Auxiliaire 47



✓ Attachés Techniques 18



(Détachés temporairement au Secrétariat par leur pays)

MERCI DE VOTRE ATTENTION

marc.declunder@wcoomd.org

Administrateur technique principal

Chef de projet e-learning

Tél : +32 (0)2 209 96 51

Fax : +32 (0)2 209 94 96